



**Christelle
Robert-Mazaye**

Professeure, Université du
Québec en Outaouais



Tania Lafleur

Doctorante en éducation,
Université du Québec en
Outaouais



Joanne Lehrer

Professeure, Université du
Québec en Outaouais

L'ENFANCE COMME CONSTRUCTION SOCIALE

Depuis les travaux du sociologue Ariès¹, l'idée selon laquelle l'enfance est une construction sociale dépendante d'une part du contexte social, culturel et historique et d'autre part, du discours savant est largement reconnue et partagée. Ainsi, dans la culture occidentale, si pour la plupart des personnes d'aujourd'hui l'enfance va de soi, force est de constater qu'elle n'a pas de réalité propre et qu'elle est susceptible de se transformer en fonction de différents facteurs². Il n'est donc pas surprenant de constater que l'image que nous avons de l'enfance n'ait pas toujours existé, car tout au long de l'histoire, les représentations au sujet des enfants ont été façonnées par les adultes à travers leurs discours³. De cette manière, différentes conceptions de l'enfance et des enfants sont apparues successivement au cours de l'histoire (présentes parfois en parallèle dans différentes couches d'une même société) modulant les identités, les perspectives et les possibilités des enfants et influençant leur place dans la société comme nous allons le voir maintenant. Cet article offrira donc l'occasion de nous rappeler que, pendant longtemps, le point de vue des enfants a été complètement évacué et que cela aura pris beaucoup de temps pour qu'il soit mis de l'avant.

L'Antiquité et la puissance paternelle

L'histoire nous apprend que l'humain a longtemps traité ses enfants avec peu d'égards, les considérant comme des « non citoyens » ne bénéficiant d'aucun droit, encore plus s'ils étaient issus de milieux pauvres. Dans l'Antiquité, les enfants d'esclaves étaient ainsi perçus comme des animaux, utilisés comme des objets et livrés au bon vouloir de leurs maîtres. D'une manière générale, les pères avaient droit de vie et de mort sur leurs enfants. L'infanticide et l'abandon n'étaient pas considérés comme des crimes, malheureusement, ils étaient même largement acceptés si l'enfant était petit, faible ou présentait un handicap. C'était également le cas si une naissance supplémentaire était susceptible de conduire à une division importante des biens de la famille risquant d'affaiblir sa situation financière et donc son pouvoir. Confiés à des nourrices dès leur naissance, les enfants de bonnes familles recevaient après l'âge de 7 ans une éducation souvent dure prenant la forme d'un dressage, car ils étaient considérés comme des êtres incapables de réflexion, de logique et d'intelligence et dont la parole n'avait que peu de valeur. Parce que leur esprit était « vide », les éducateurs avaient la responsabilité de le remplir et de guider ces petits êtres qui n'obéissaient à aucune loi. Il en allait de même pour le corps des nourrissons qui, ne se conformant à aucune règle, devait être emmaillotté dans des linges très serrés.

L'infanticide et l'abandon n'étaient pas considérés comme des crimes, malheureusement, ils étaient même largement acceptés si l'enfant était petit, faible ou présentait un handicap.

Le Moyen-Âge et le poids de la religion

À l'instar du philosophe Montaigne qui confiait à un ami ne plus se rappeler s'il avait perdu un ou deux enfants en bas âge, l'intérêt pour les très jeunes enfants était réduit pendant le Moyen-Âge en raison notamment d'une mortalité infantile particulièrement élevée du fait des conditions sanitaires et de vie précaires, des connaissances médicales peu avancées et de la présence de nombreuses maladies¹. Si le risque élevé de perdre un enfant en bas âge pouvait influencer l'attachement des parents pour les nourrissons et pour les très jeunes enfants, certains d'entre eux se souciaient profondément de leurs enfants et faisaient de leur mieux pour les protéger.

Par ailleurs, dans une société dominée par la religion catholique, les enfants étaient porteurs de deux images contrastées : soit ils étaient vus de manière négative (faibles, corrompus et enclins au mal), car héritiers du péché originel¹, soit ils étaient considérés comme un don de Dieu et donc complètement innocents. Dans tous les cas, après avoir atteint l'âge de raison (aux alentours de 7 ans), les enfants dans les familles aisées étaient soumis à une éducation stricte marquée par une discipline rigoureuse dans le but de venir à bout de leur esprit corrompu ou de préserver la pureté de leur âme, sans égard pour leur bien-être et leur épanouissement. Les autres enfants faisaient face à une réalité difficile, car ils étaient très tôt confrontés à des défis importants (travail précoce, accès limités aux loisirs, absence d'éducation) pour survivre dans un contexte social marqué par de profondes inégalités.

La naissance de l'intérêt pour les enfants avec la Renaissance

Avec la Renaissance, l'intérêt pour les enfants commence à poindre même si la préoccupation concerne davantage leur éducation que leur personne⁴. Reprenant l'idée d'Aristote qui considérait déjà, quatre siècles avant J.-C., que les enfants étaient des êtres en devenir qui devaient être guidés et éduqués pour atteindre tout leur potentiel, le concept de Tabula Rasa fait son apparition. Les modes de penser et de faire avec les enfants sont alors bousculés. Qu'il s'agisse d'Érasme, théologien néerlandais, ou de Comenius, philosophe et pédagogue tchèque, les penseurs issus du mouvement humaniste se mettent à regarder les enfants comme des personnes en devenir dont l'identité est déterminée par les événements et donc l'éducation. Ils revendiquent alors l'importance de la rendre accessible à tous pour s'assurer de former des adultes plus libres.

Le siècle des Lumières et la découverte de l'enfance

Le siècle des Lumières, sous l'influence de différents philosophes, marque la véritable découverte de l'enfance et des enfants comme des êtres spécifiques. Certains, issus du mouvement empiriste comme Locke ou Condillac, permettront de poser les bases de la psychologie du développement tandis que d'autres, comme Rousseau ou Diderot, s'intéresseront davantage à l'éducation, promouvant ainsi une éducation pour tous dans le but d'améliorer la société et de permettre aux personnes de s'émanciper.

Dans ce contexte, l'un des ouvrages les plus importants reste sans doute celui de Rousseau. Son traité «*Émile, ou De l'éducation*»⁵ affirme

que les enfants sont des êtres différents des adultes dont il faut se préoccuper et s'occuper avec attention. Selon lui, l'éducation doit démarrer dès le plus jeune âge et respecter les caractéristiques des enfants, car «*l'enfance a des manières de voir, de penser, de sentir qui lui sont propres; [et que] rien n'est moins sensé que d'y vouloir substituer les nôtres*» (p. 50). Si Rousseau est l'un des premiers à mettre de l'avant l'idée selon laquelle les enfants ont un point de vue qu'il faut entendre et valoriser, il précise également combien il est essentiel de respecter leur rythme, plaidant l'importance de laisser «*mûrir l'enfance dans les enfants*» (p. 53). Le rôle des adultes est alors d'offrir aux enfants des occasions d'explorer et d'apprendre par eux-mêmes, une conception prédominante dans le monde de l'éducation et présente dans de nombreux programmes éducatifs comme *Accueillir la petite enfance*⁶.

La remise en question de la Révolution industrielle

Avec la Révolution industrielle, les idées humanistes sont mises de côté face aux besoins et aux exigences des entreprises et usines qui ne cessent de se développer. Les enfants deviennent une manne pour celles qui recherchent du personnel en grand nombre, d'autant plus que les familles qui ont quitté les campagnes doivent trouver de quoi subsister. Main-d'œuvre docile et facilement exploitable, les enfants travaillent parfois dès l'âge de cinq ans dans les mines, les forges, les ateliers et les fabriques. Leurs conditions de travail sont dangereuses et insalubres et leurs tâches sont pénibles et répétitives⁷. Il faudra attendre la seconde moitié du 19^{ème} siècle pour qu'apparaisse une prise de conscience sociale qui donnera naissance aux premières lois visant à réglementer le travail des enfants un

peu partout dans le monde et à leur garantir l'accès à une éducation formelle, affirmant ainsi la reconnaissance d'un des premiers droits des enfants: le droit à l'éducation.

Parallèlement, les progrès médicaux et hygiéniques jumelés à la révolution pasteurienne² font reculer la mortalité infantile et des plans de protection de l'enfance sont mis en œuvre. Les ouvrages pédagogiques se multiplient et les observations d'enfants se systématisent (avec des auteurs comme Darwin ou Taine). Les enfants fascinent et deviennent les héros de plus en plus nombreux de romans (comme *Oliver Twist* de Charles Dickens) portant en eux un idéalisme et incarnant l'authenticité et la contestation de la société des adultes.

Le vingtième siècle et l'âge d'or de l'enfance

Tout au long du 20^{ème} siècle, les conditions de vie des enfants s'améliorent, mais le parcours est long et périlleux. Même si les enfants sont reconnus, ils restent pris sous l'autorité écrasante des adultes et grandissent dans des familles rigides dans lesquelles leur place est réduite et leur point de vue peu considéré. Les choses s'accroissent cependant à la fin des années 1960 alors que les sociétés occidentales sont prises dans un processus de contestation, remettant en question l'autorité ancienne et cherchant à renégocier les rapports sociaux en vigueur. Au Québec, la Révolution tranquille va ainsi conduire à d'importantes mutations socioculturelles et familiales, invitant à repenser les rapports avec les enfants. Les relations dans la famille deviennent alors plus égalitaires et les parents sont encouragés à être à l'écoute des besoins et de la parole des enfants.

Les relations dans la famille deviennent alors plus égalitaires et les parents sont encouragés à être à l'écoute des besoins et de la parole des enfants.

Notons que la vulgarisation des travaux scientifiques au sujet des enfants joue aussi un rôle important dans cette libération de la parole des enfants. L'ensemble des capacités sensorielles, cognitives, motrices, langagières, affectives et sociales qui leur sont attribuées avant même leur naissance permettent en effet de les envisager comme des personnes à part entière. Au-delà de ces découvertes, certains auteurs vont également mettre l'accent sur le rôle que les enfants jouent dans leur propre développement. Ainsi, loin de subir un processus de maturation qui les dépasse ou de se soumettre aux adultes qui les éduquent, les enfants sont véritablement les acteurs de leur développement comme l'ont bien mis en avant des auteurs comme Montessori⁸, Vygotsky⁹ ou encore Bruner¹⁰.

Dans cette lutte pour la reconnaissance de l'intérêt supérieur des enfants, l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en 1989 marquera un tournant majeur. Deux siècles après la première Déclaration des droits de l'homme (1789), cet acte signe un changement dans le regard porté sur les enfants et l'enfance.

Conclusion

Au fil du temps, les perceptions et les représentations au sujet des enfants ont connu une évolution significative, reflétant les transformations sociales, culturelles et scientifiques de chaque époque³. Cette diversité de constructions sociales de l'enfance nous rappelle que l'enfant n'existe pas en dehors du regard des adultes. En effet, « les compétences des enfants, leur puissance d'agir et d'avoir prise sur leur environnement matériel et humain ne sont pas isolables du regard des adultes qui les présupposent »¹¹. En tant que spécialistes de la petite enfance, la communauté scientifique et les personnes praticiennes doivent donc examiner de manière critique les discours, les savoirs, les pratiques et les politiques concernant les jeunes enfants. Elle a aussi le devoir de promouvoir des environnements qui favorisent leur épanouissement, leurs droits et leur bien-être en accordant une place particulière à leur parole et en respectant leurs perspectives singulières.

Références

1. Ariès, P. (1960). *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Le Seuil.
2. Gros, G. (2010). [Philippe Ariès: naissance et postérité d'un modèle interprétatif de l'enfance](#). *Histoire de l'éducation*, 125(1), 49-72.
3. Robert-Mazaye, C., Rouyer, V. et Bouchard, C. (2021). Les méthodologies adaptées à la prise en compte de la perspective des enfants dans la recherche en éducation à la petite enfance. Dans J. Lehrer, N. Bigras, A. Charron et I. Laurin (dir.), *La recherche en éducation à la petite enfance* (p. 319-350). Presses de l'Université du Québec.
4. Tsafak, G. (2001). *Comprendre les sciences de l'éducation*. L'Harmattan.
5. Rousseau, J.-J. (1762/1961). *Émile ou De l'éducation*. Garnier Flammarion.
6. Ministère de la Famille. (2019). [Accueillir la petite enfance. Programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance](#). Les Publications du Québec.
7. Engels, F. (1845/1960). *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*. Éditions sociales.
8. Montessori, M. (1935). *L'Enfant*. Desclée de Brouwer.
9. Vygotsky, L. S. (1978). *Mind in society: The development of higher psychological processes*. Harvard University Press.
10. Bruner, J. S. (1960). *The Process of Education*. Vintage books.
11. Garnier, P. (2015). [L'«agency» des enfants. Projet scientifique et politique des «childhood studies»](#). *Éducation et sociétés*, 36(2), 159-173.